

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 15758 Numéro SIREN : 803 656 602 Nom ou dénomination : "LE SOURCIL PAR ANGELIK IFFENNECKER"
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2020 sous le numéro de dépôt 61187



20200611872019

DATE DEPOT : 18/08/2020

N° DE DEPOT : 61187

N° GESTION : 2014B15758

N° SIREN : 803656602

DENOMINATION : "LE SOURCIL PAR ANGELIK IFFENNECKER"

ADRESSE : 37 rue Marcadet 75018 Paris

MILLESIME : 2019

LE SOURCIL
SASU au capital de 10 000euros
37 RUE MARCADET 75018 PARIS
803 656 602 RCS PARIS

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20/05/2020

L'an deux mille vingt, le vingt mai, à seize heures, au siège social.

L'Assemblée Générale Annuelle de la société LE SOURCIL s'est tenue le 20 mai 2020 en présence des associés de la société.

L'intégralité des actions de la société était donc représentée à l'Assemblée.

L'Assemblée était présidée par Madame Angélik IFFENNECKER, appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2019
- Approbation des comptes au 31/12/2019
- Affectation du résultat
- Affectation report à nouveau

Résolution 1 – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10 804 euros, approuve ces comptes et les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

L'assemblée générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.



Résolution 2 – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de10 804€

Affectation

- Report à nouveau10804€

TOTAUX

10 804€

RESOLUTION 3 : POUVOIR POUR FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à PARIS, le 20/05/2020 en quatre exemplaires.

Signature

LESOURCIL
PAR ANGÈLE TRUFFENNECKER
SAS au capital de 10 000 € - Reg. social : 37, rue Marcadet 75018 Paris
RCS Paris-Siret: 803 656 602 00015 TVA: FR 92 803658602 - www.lesourcil.com

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

LE SOURCIL
37 RUE MARCADET 75018 PARIS
80365660200015
9602B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	12 711
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	12 711
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	12 711

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise LE SOURCIL

du

Adresse 37 RUE MARCADET 75018 PARIS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	297
Total	297

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2019 .. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	297	- de l'exercice . 2019 .. ⑩	10 804
- de l'exercice précédent ⑩	522	- de l'exercice précédent ⑩	1 259

Nom et qualité du signataire IFFENECKER
PRESIDENTEÀ PARIS, le 07052020
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2020	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
<i>(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)</i>		
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

LE SOURCIL 37 RUE MARCADET 75018 PARIS
80365660200015
9602B

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	12 711
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	12 711
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	12 711

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés Imposable à taux réduit						2468
<i>(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net Imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b
Total							
2. Résultat net Imposable à taux réduit issu des Inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total							
3. Résultat net Imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
				Résultat net imposable à taux réduit sous agrément			
Total							



H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
</	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
LE SOURCIL 37 RUE MARCADET 75018 PARIS			
SIRET 8 0 3 6 5 6 6 0 2 0 0 0 1 5		Mél:	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Soins de beauté
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	12 711	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octes A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
FIRST EXPERTISE 87/95 AVENUE VICTOR HUGO 93300 AUBERVILLIERS			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viséur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date: 07052020	Lieu: PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire: PRÉSIDENTIE	IFFENECKER
		Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2019

SIREN

8 0 3 6 5 6 6 0 2

Dénomination de l'entreprise

LE SOURCIL

Adresse (voie)

37 RUE MARCADET

Code postal

75018

Ville

PARIS

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Expert-comptables janvier 2020

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122019

SIREN

8 0 3 6 5 6 6 0 2

Dénomination de l'entreprise

LE SOURCIL

Adresse (voie)

37 RUE MARCADET

Code postal

75018

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Expert-comptables Janvier 2020

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

⑤

Désignation de l'entreprise: LE SOURCIL		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2019.. et clos le:31/12/2019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : LE SOURCIL		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	960		
Total des déficits restant à reporter	970		
IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	10 843
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	6 145
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>LE SOURCIL</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	9 356	412		414		416	9 356												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	825	472		474		476	825												
Immobilisations financières		480	75	482		484		486	75												
TOTAL		490	10 256	492		494		496	10 256												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500	3 587	502	936	504		506	4 522												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	478	562	165	564		566	643												
TOTAL		570	4 065	572	1 101	574		576	5 165												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210P et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 bis) A bis du Code général des impôts		Désignation de l'entreprise LE SOURCIL		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	14 756	210 61 588
	Production vendue	Biens	215		214
		Services *	217		218 7 657
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production stockée *				224
	Production immobilisée *				226
	Subventions d'exploitations reçues				230 2
Autres produits				232 69 247	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234 3 340
	Variation de stocks (marchandises) *				236 5 516
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238 2 113
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242 48 328
	Impôts, taxes et versements assimilés		243	228	244 308
	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				250
	Rémunérations du personnel *				252 (3 026)
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				254 1 101
	Dotations aux amortissements *				256
	Dotations aux provisions				262 1
Autres charges		259		260	
(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)					
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					
Total des charges d'exploitation (II)					264 57 680
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 11 567
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294 196
Produits exceptionnels (IV)					290 1 340
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
Impôt sur les bénéfices * (VID)					306 1 907
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 10 804
B – RÉSULTAT FISCAL			Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312 10 804	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 907	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispense de réintégration (art. 249 series D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits allégués à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 136			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies) 990			
	ZFANG 44. quaterdecies 345	Investissements outre-mer 344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. quaterdecies) 992	Zone de développement prioritaire 44. septies 993			
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655				
	Droit divers				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B) 645				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C) 647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D) 648				
Déduction exceptionnelle simulateur de 641					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					352 12 711
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370 12 711
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>LE SOURCIL</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
Adresse de l'entreprise <u>37 RUE MARCADET 75018 PARIS</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
SIRET		<table border="1"><tr><td>8</td><td>0</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>6</td><td>6</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr></table>										8	0	3	6	5	6	6	0	2	0	0	1	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
8	0	3	6	5	6	6	0	2	0	0	1	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
<table border="1"><thead><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2"></th><th colspan="2">Exercice N clos le</th></tr><tr><th colspan="2"></th><th colspan="2"></th><th colspan="2">31/12/2019</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="2">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td colspan="2">010</td><td colspan="2">012</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td> Autres *</td><td colspan="2">014</td><td colspan="2">016</td><td colspan="2">4 834</td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td colspan="2">028</td><td colspan="2">030</td><td colspan="2">182</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td colspan="2">040</td><td colspan="2">042</td><td colspan="2">75</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td colspan="2">044</td><td colspan="2">048</td><td colspan="2">5 091</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td colspan="2">050</td><td colspan="2">052</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td> Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td> Marchandises *</td><td colspan="2">060</td><td colspan="2">062</td><td colspan="2">53 859</td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td colspan="2">064</td><td colspan="2">066</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td colspan="2">068</td><td colspan="2">070</td><td colspan="2">18 180</td></tr><tr><td> Clients et comptes rattachés *</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td> Autres * (3)</td><td colspan="2">072</td><td colspan="2">074</td><td colspan="2">475</td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td colspan="2">080</td><td colspan="2">082</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td colspan="2">084</td><td colspan="2">086</td><td colspan="2">44 295</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td colspan="2">092</td><td colspan="2">094</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td colspan="2">096</td><td colspan="2">098</td><td colspan="2">116 809</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td colspan="2">110</td><td colspan="2">112</td><td colspan="2">121 900</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td colspan="2">120</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">10 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td colspan="2">124</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td colspan="2">126</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">1 000</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td colspan="2">130</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td colspan="2">131</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">)</td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td colspan="2">134</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">13 484</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td colspan="2">136</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">10 804</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td colspan="2">140</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Total I</td><td colspan="2">142</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">35 288</td></tr><tr><td>Total II</td><td colspan="2">154</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td colspan="2">156</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">8 835</td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td colspan="2">164</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td colspan="2">166</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">7 452</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)</td><td colspan="2">169</td><td colspan="2">66 005</td><td colspan="2">)</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td colspan="2">174</td><td colspan="2"></td><td colspan="2"></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td colspan="2">176</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">86 612</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td colspan="2">180</td><td colspan="2"></td><td colspan="2">121 900</td></tr><tr><td rowspan="3">RENVIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td colspan="2">193</td><td colspan="2">(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td colspan="2">195</td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td colspan="2">197</td><td colspan="2">(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">182</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td colspan="2">199</td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td colspan="2">184</td></tr></tbody></table>																Exercice N clos le						31/12/2019		ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				Fonds commercial *							Autres *	014		016		4 834		Immobilisations corporelles *	028		030		182		Immobilisations financières * (1)	040		042		75		Total I (5)		044		048		5 091		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052				Matières premières, approvisionnements, en cours de production *							Marchandises *	060		062		53 859		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				Créances (2)	068		070		18 180		Clients et comptes rattachés *							Autres * (3)	072		074		475		Valeurs mobilières de placement	080		082				Disponibilités	084		086		44 295		Charges constatées d'avance *	092		094				Total II		096		098		116 809		Total général (I + II)		110		112		121 900		PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				10 000		Écarts de réévaluation	124						Réserve légale	126				1 000		Réserves réglementées *	130						Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				)		Report à nouveau	134				13 484		Résultat de l'exercice	136				10 804		Provisions réglementées	140						Total I	142				35 288		Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				8 835		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						Fournisseurs et comptes rattachés *	166				7 452		Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)	169		66 005		)		Produits constatés d'avance	174						Total III		176				86 612		Total général (I + II + III)		180				121 900		RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195		(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	
				Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
				31/12/2019																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres *	014		016		4 834																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Immobilisations corporelles *	028		030		182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Immobilisations financières * (1)	040		042		75																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total I (5)		044		048		5 091																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Marchandises *	060		062		53 859																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Créances (2)	068		070		18 180																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Clients et comptes rattachés *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres * (3)	072		074		475																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Disponibilités	084		086		44 295																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total II		096		098		116 809																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II)		110		112		121 900																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				10 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Réserve légale	126				1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131				)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Report à nouveau	134				13 484																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Résultat de l'exercice	136				10 804																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Total I	142				35 288																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				8 835																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				7 452																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)	169		66 005		)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Total III		176				86 612																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II + III)		180				121 900																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															